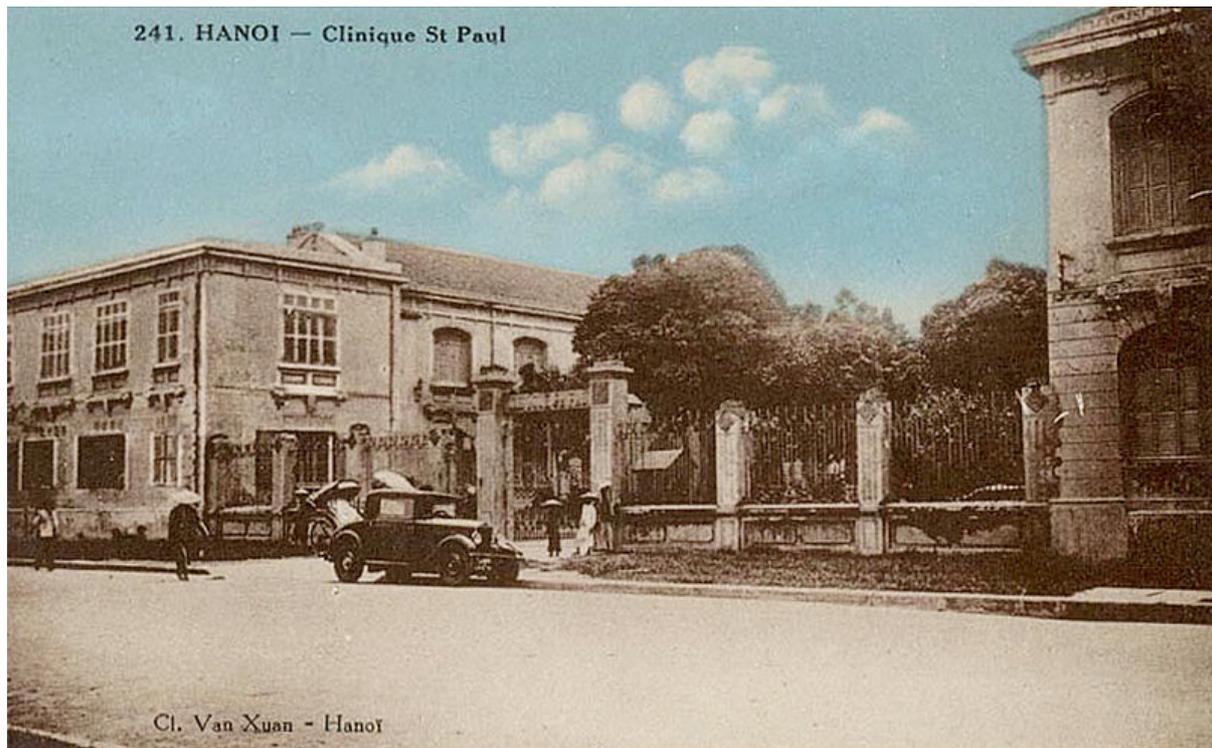


Mise en ligne : 4 mai 2015.
Dernière modification : 14 décembre 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

CLINIQUE SAINT-PAUL (Xanh Pôn), HANOÏ

Création : 1920.



DEMANDE D'ABONNEMENT GRATUIT A L'EAU ET A L'ÉLECTRICITÉ FORMULÉE PAR LES SŒURS DE LA CLINIQUE SAINT-PAUL (*Bulletin municipal de Hanoi*, juillet 1923)

L'administrateur-maire donne lecture du rapport suivant :

Messieurs, j'ai reçu des Sœurs de Saint-Paul la lettre ci-jointe par laquelle ces religieuses demandent la gratuité de l'eau et de l'éclairage électrique pour la Clinique Saint-Paul.

Voici quelles ont été les consommations de l'établissement depuis son ouverture :

Eau

1 ^{er} trimestre	118 m ³
2 ^e trimestre	268 m ³
Total	385 m ³

Soit une moyenne mensuelle de 65 m³ à 0 \$ 07 = 4 \$ 20.

Électricité

Mai	622
Juin	945
Juillet	1.614
Août	574
Septembre	708
Octobre	766
Total	5.224

soit une moyenne mensuelle de 870 kWh à 0 \$ 016 = 13 \$ 92.

La dépense mensuelle baisserait même à 10 \$ 65 seulement si l'on ne tient pas compte des deux mois de gros été où fonctionnent les ventilateurs.

La Clinique Saint-Paul étant un établissement payant, il me paraît difficile de donner une suite favorable à la présente requête, sans créer un précédent que ne manqueraient pas d'invoquer d'autres bonnes œuvres tout aussi intéressantes sans doute et peut-être moins favorisées.

Le conseil, après échange de vues, décide d'accorder aux Sœurs de Saint-Paul un secours de 250 \$ 00 en remplacement de l'exonération demandée.

Sœur Antoine [Félicie Vacheron, des Dames de Saint-Paul de Chartres]
et ses œuvres
par H. CUCHEROUSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 mai 1926)

[La Clinique Saint-Paul]

Certains gros bourgeois ne veulent pas que les pauvres gens et les soldats soient soignés par les religieuses ; mais quand il s'agit d'eux-mêmes, ils pensent très différemment. C'est sur la demande du plus farouche anticlérical de Hanoï, que Sœur Antoine, passant l'éponge sur de mauvais souvenirs, a construit cette superbe clinique de 36 chambres, où messieurs les médecins peuvent venir soigner et opérer leurs clients, ce qu'ils ne pouvaient pas faire lorsqu'ils étaient obligés d'envoyer leurs malades à l'Hôpital de Lanessan.

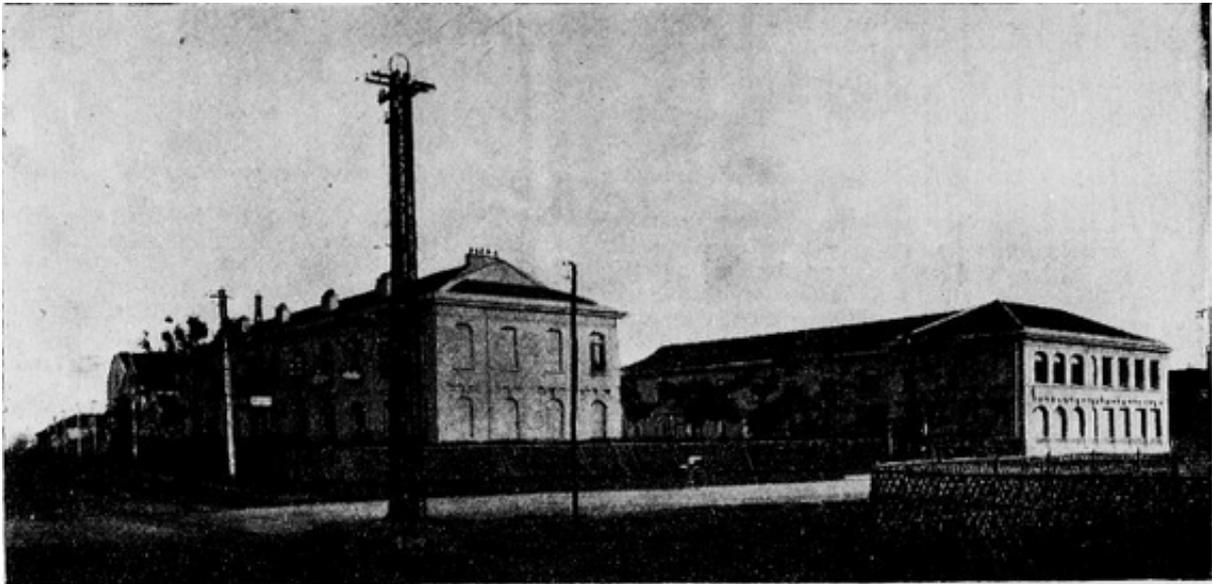
On voit l'intérêt que présente, pour eux d'abord, un hospice qui ne leur coûte rien et où ils trouvent une installation magnifique, tant pour la radiographie, que pour les opérations et les accouchements.

C'est aussi l'intérêt des malades, qui ne peuvent se faire soigner chez eux ou qui doivent être opérés. Ils sont soignés à la clinique par leur propre médecin, en qui ils ont naturellement plus de confiance qu'en un médecin, si habile soit-il, qu'ils n'ont pas librement choisi.

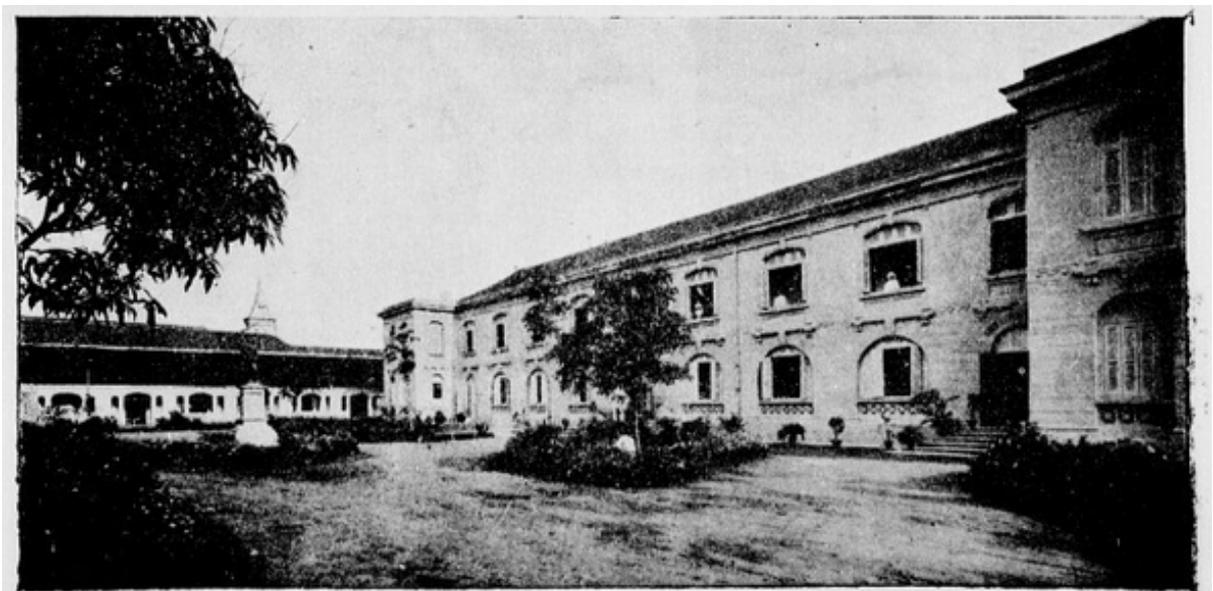
Nous croyons savoir que Sœur Antoine se propose aussi, si la cruelle maladie qui la tient alitée ne l'arrête pas définitivement dans sa tâche charitable, de construire, à côté de la clinique, cet hospice qui était son projet primitif : une maison où les dames

européennes sans ressources pourraient trouver un refuge plus agréable que Thai-Hà-Ap et les Européens pauvres trouver à bon compte nourriture et logement en attendant une situation ou le rapatriement.

Car hélas !, il y a des Européens qui sont dans la misère, ou tout au moins une extrême pauvreté ; peu de gens s'en doutent, même parmi ceux qui les connaissent ; mais aux religieuses, on avoue plus facilement sa détresse et Sœur Antoine en a beaucoup soulagé de ce genre.



La Clinique Saint Paul, avenue Van Vollenhoven, Hanoï — Vue prise de l'avenue Duvilliers.



La Clinique Saint Paul, — cour centrale et le Pavillon Saint Michel — Au fond le clocheton du Carmel.

La Clinique Saint Paul, — cour centrale et le Pavillon Saint Michel — Au fond le clocheton du Carmel.

Autre photos :

Clinique Saint Paul. Une des 30 chambres de malades

[Un mufle]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 mai 1926)

[...] Il y a aussi en Indochine des gens qui se croient des as parce qu'ils se montrent des mufles à l'égard de religieuses. On nous citait récemment un personnage connu de Hanoï qui voulut ainsi faire l'âne à la clinique St-Paul.

Il paraît qu'il est contraire au règlement de ces dames d'appliquer des gifles sur certaines figures.

C'est une très grave erreur de la fondatrice de l'ordre.

La Légion d'honneur de Mgr Mugnagorri

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 août 1928)

[...] La cérémonie de la remise de la croix a eu lieu le 22 juin à la clinique Saint-Paul où S. G. Mgr Gendreau, le vénérable évêque de Hanoï, chevalier de la légion d'honneur, qui devait épingle la croix sur la poitrine de son ami, était en convalescence [...].

DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT POUR SA CONSOMMATION D'EAU

(*Bulletin municipal de Hanoï*, mars 1929)

La sœur Béatrix, directrice de la Clinique Saint-Paul, nous a adressé une demande de dégrèvement pour sa consommation d'eau du 4^e trimestre 1928. La consommation exagérée était due à une fuite donnant dans un caniveau et par conséquent impossible à déceler autrement que par la lecture du compteur.

Dans votre dernière session, vous aviez décidé de ne plus accorder de dégrèvement de cette nature.

D'autre part, le relevé des consommations trimestrielles de la Clinique Saint-Paul depuis l'année 1926 est le suivant :

Consommation d'eau de la Clinique Saint Paul (Br [Branchement] n° 1.058)

1926

1 ^{er} trimestre	834 m ³
2 ^e trimestre	878
3 ^e trimestre	842
4 ^e trimestre	745

1927

1 ^{er} trimestre	979
2 ^e trimestre	1.008
3 ^e trimestre	956
4 ^e trimestre	842

1928

1 ^{er} trimestre	845
2 ^e trimestre	112 compteur déréglé
3 ^e trimestre	112 compteur arrêté consommation du trimestre précédent.
4 ^e trimestre	1.427 Compteur déposé du 13/10 au 26/10, 13 jours sans compteur

Hanoï, le 17 janvier 1929
Signé: BEDAT

On peut y voir que durant les 2^e et 3^e trimestres de 1928 la consommation taxée n'a été que de 112 m³ pour chacun de ces deux trimestres alors que la moyenne des années précédentes était 921 m³ pour les mêmes trimestres.

L'excès de consommation du 4^e trimestre est donc largement compensé par l'économie réalisée sur les deux trimestres précédents du fait que le compteur déréglé n'a pas enregistré la consommation véritable.

J'ai donc l'honneur de vous proposer de rejeter la demande de dégrèvement. [...]

Votre commission vous propose de rejeter la demande de la sœur Béatrix, directrice de la clinique Saint-Paul, et fait sienne les raisons données dans le rapport de présentation de l'administrateur-maire.

Hanoï, le 22 février 1929
Le Rapporteur,
Signé : VERRON

À l'unanimité, le conseil approuve les conclusions de l'administrateur-maire et de la commission.

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1932)

M. Tissot, résident supérieur honoraire, a fait une chute le 2 février dans son appartement et s'est fracturé une jambe. Il est soigné à la clinique Saint-Paul par le docteur Le Roy des Barres.

UNE BROCHURE SUR SŒUR ANTOINE

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 janvier 1932)

Sous ce titre : *Une héroïne de la charité, sœur Antoine, à Hanoï*, M. Marc Dandolo vient de publier un admirable opuscule, digne de la sainte femme dont il commémore la vie et les vertus. [...]

La sublime religieuse voulut compléter son œuvre par la fondation d'une clinique, ouverte à tous les malades et dirigée par des sœurs de Saint-Paul de Chartres : cette clinique devait être un modèle par sa tenue et les soins donnés.

Tous les médecins de la ville seraient admis à y soigner leurs malades : les ressources nécessaires à l'asile des incurables de Thai-hà-Ap seraient fournies en partie par le fonctionnement de cette clinique (où, d'ailleurs, les pauvres gens devaient être soignés pour rien). Cette clinique est devenue le très bel hôpital que l'on sait, pourvu de tous les derniers perfectionnements de la science, muni de salles d'opération complètement outillées. Tout le monde y accourt. [...]

CARNET DU DEUIL

(*Les Annales coloniales*, 7 août 1934)

Nous apprenons le décès de Mme Vve comtesse Piola Caselli, née Marguerite Evelyne Bishop, survenu à la clinique Saint-Paul de Hanoï. Les obsèques eurent lieu le 27 juin à 7 heures du matin.

Histoire de la naissance et du développement de l'École de médecine de Hanoï
par Jacques GONZALÈS

www.biusante.parisdescartes.fr/.../HSMx1996x030x001x0061.pdf?

Montagné fut nommé, en avril 1946, professeur de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Hanoï, et, en juin 1946 président de la commission de réforme. Il exerça comme chirurgien dans le service de gynécologie de familles militaires de la clinique Saint-Paul où la Faculté et les services de santé français s'étaient repliés.

Montagné tint ce poste jusqu'en mai 1947, date à laquelle il fut rapatrié en France en congé de fin de campagne.

Étatisation

[rewrité]

hanoi.not.free.fr/

Jusqu'aux Accords de Genève, Hanoï possédait une clinique privée dirigée par les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, où tous les chirurgiens de la ville pouvaient opérer, et tous les médecins hospitaliser leurs malades... Mais très vite, cette œuvre privée porta ombrage aux dirigeants qui cherchèrent à s'emparer de la clinique : les sœurs durent subir leurs exigences et signèrent un contrat de location ; ayant abandonné le reste de la clinique après inventaire de son matériel, elles furent reléguées dans la partie de l'établissement qui fut toujours leur communauté. Il leur restait, en outre, une chambre transformée en salle de pansements, où elles donnaient encore quelques soins aux Français. Un contrôle strict fut installé à la porte d'entrée de la clinique, et il devint quasiment impossible de la franchir pour les Vietnamiens non munis d'un billet d'hospitalisation délivré par les autorités. Le nom fut changé en Hôpital Saint-Paul. Un médecin français garda une salle d'attente et un bureau de consultations, où il ne recevait que des compatriotes une fois par semaine, de 15 h à 17 h. Insensiblement, des transformations furent opérées dans les attributions du personnel médical et dans l'administration, à tel point que l'établissement, qui devait rester franco-vietnamien, devint, au début de 1960, purement et simplement vietnamien avec l'expulsion des religieuses européennes.

Vietnam : Démolition du carmel de Hanoï

[résumé]

www.zenit.org/

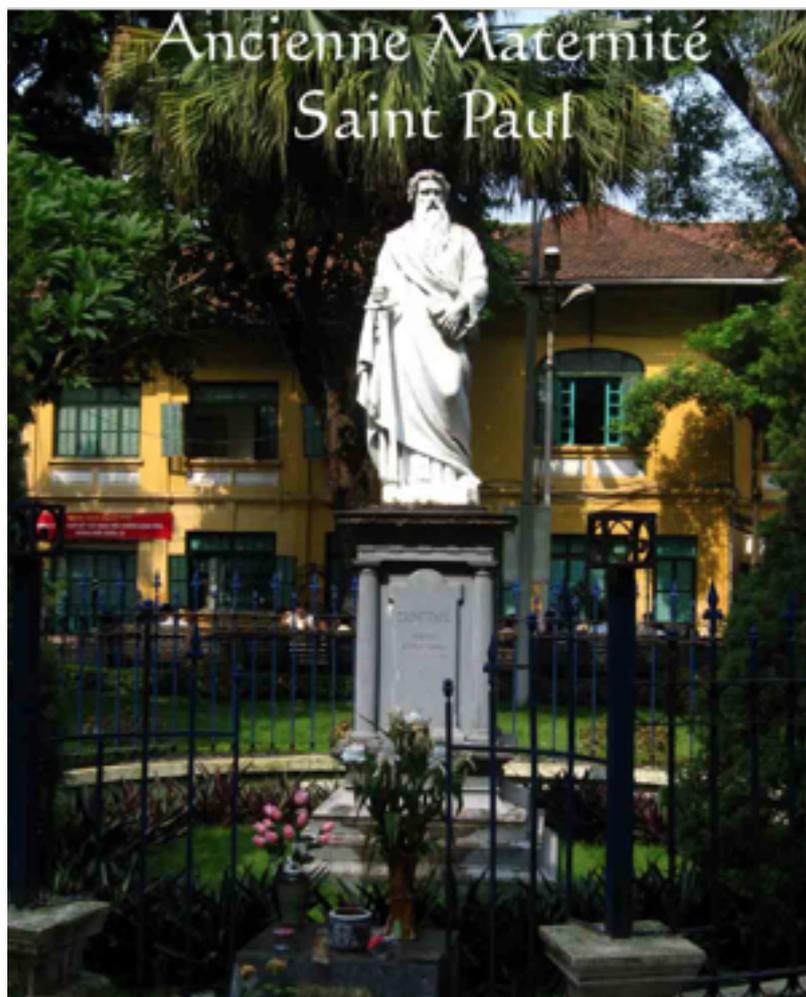
ROME, 30 mai 2011. — Voilà déjà plus de dix jours que plusieurs sites Internet vietnamiens, la plupart catholiques, ont mis en ligne des photos d'un bâtiment surmonté d'une croix [un carmel désaffecté] auquel est accrochée une pancarte d'« avis de travaux ». Celle-ci précise que le bâtiment sera démoli pour laisser place à un pavillon annexe à l'hôpital Xanh Pôn (Saint-Paul). Le pavillon aura cinq étages et sera consacré à la médecine interne. Deux plaintes ont été adressées pour protester contre

ces travaux. L'une émane de la congrégation des religieuses de Saint-Paul de Chartres. La seconde de l'archevêque de Hanoï.

La présence d'un carmel à Hanoï remonte à 1895, lorsque, à la demande de Mgr Gendreau, vicaire apostolique du Tonkin-Occidental, un groupe de religieuses du carmel de Saïgon, créé trente-quatre ans plus tôt, vint le fonder. Les sœurs s'installèrent d'abord dans un local situé dans le complexe de la cathédrale, avant de déménager dans les années 1920.

Quant aux religieuses de Saint-Paul de Chartres, elles arrivèrent à Hanoï en 1883. Leurs deux établissements les plus connus sont l'école Sainte-Marie, ouverte en 1895, et la clinique Saint-Paul, créée en 1920¹ ..

Aujourd'hui, la communauté des religieuses de Saint-Paul se développe à nouveau à Hanoï et le couvent qui les abrite au 37 de la rue Hai Ba Trung est devenu trop étroit. L'autorisation de l'agrandir leur a maintes fois été refusée car elles continuent de revendiquer leurs droits sur leurs biens confisqués.



<http://julia-henry.over-blog.com/article-36584095.html>

¹ « Hanoï Chrétien (1627-1931) », Bulletin des Missions étrangères, 1932.